

GARANTIE LIMITÉE TOTAL CARE POUR LES PRODUITS DE CHAUFFAGE DE PLANCHER INSTALLÉS PAR LES INSTALLATEURS « CERTIFIED PRO »

nVent LLC fournit une garantie limitée Total Care de 25 ans pour tous les produits énumérés ci-dessous pour respecter la spécification, lorsque ces produits sont installés par un installateur Certified Pro et raccordés par un électricien dûment licencié et qualifié¹ et conformément aux instructions d'installation de nVent.

De plus, le formulaire d'enregistrement de la garantie en ligne doit être rempli sur nVent.com/NUHEAT dans les trente (30) jours après la date d'installation et conservé par le propriétaire de l'immeuble, accompagné d'une copie du rapport de mise en service, de la facture pertinente, et de photographies montrant le(s) produit(s) dans leur intégralité après l'installation, mais avant de couvrir avec le matériau de plancher. Cette garantie est non transférable.

UNE GARANTIE LIMITÉE DE VINGT-CINQ (25) ANS SUR LE PRODUIT À COMPTER DE LA DATE D'ACHAT EST DISPONIBLE POUR LES PRODUITS SUIVANTS :

Marque	Produits
NUHEAT	<ul style="list-style-type: none"> • NUHEAT Custom Mat • Nuheat Standard Mat • Nuheat Mesh • Nuheat Cable • NUHEAT Membrane

UNE GARANTIE LIMITÉE DE TROIS (3) ANS SUR LE PRODUIT À COMPTER DE LA DATE D'ACHAT EST DISPONIBLE POUR LES PRODUITS SUIVANTS :

Marque	Thermostats
NUHEAT	<ul style="list-style-type: none"> • Nuheat Signature • Nuheat Element • Nuheat Home

(« les produits »).

Cette garantie limitée est valable pour les produits achetés et installés par un installateur professionnel certifié (Certified PRO Installer) NUHEAT aux États-Unis ou au Canada à compter du 1er novembre 2016.

S'il est soupçonné qu'un défaut a été trouvé dans le(s) produit(s) pendant la période de garantie, nVent :

1. Examinera et confirmera que tout problème de produit prétendu couvert par cette garantie limitée existe réellement et s'est produit dans le cadre d'une utilisation correcte et normale et n'a pas été causé par un accident, une mauvaise utilisation, de la négligence, une modification, ou une installation inadéquate (y compris l'installation par une personne autre qu'un installateur professionnel certifié (Certified PRO Installer) NUHEAT), l'utilisation, l'entretien, la réparation ou un test par un électricien non licencié ou autrement non qualifié, ou toute autre cause hors de la responsabilité de nVent en vertu de cette garantie limitée;



2. S'engage à réparer ou remplacer les produits, au choix de nVent, sans frais pour l'acheteur. Afin de corriger le défaut, nVent doit avoir accès à 1 m² (10 pi²) du matériau de revêtement de plancher. nVent se réserve le droit de déterminer la solution technique appropriée afin de remettre le système de chauffage en état de fonctionner;
3. Sous réserve de toutes les autres conditions de cette garantie limitée, s'engage à remettre le plancher à son état d'origine ou, si ce n'est pas possible, à une qualité équivalente, sans frais pour l'acheteur;
4. Fournira, dans le cas de thermostats, un nouveau thermostat.

¹ « Électricien qualifié » signifie une personne qui a reçu une formation et qui a démontré des compétences et des connaissances en matière de construction, d'utilisation et d'entretien d'équipements, d'installations et de systèmes électriques, ainsi que les dangers qui y sont associés, y compris les compétences et les connaissances nécessaires pour reconnaître et éviter de tels dangers.

La garantie limitée ne s'applique pas :

1. Aux installations, aux modifications ou aux réparations effectuées par un électricien non licencié ou autrement non qualifié (comme défini ci-après) ou à des installations effectuées par une personne autre qu'un installateur professionnel certifié (Certified PRO Installer) Nuheat.
2. Aux produits faisant l'objet d'une utilisation abusive, d'une négligence, de vandalisme, d'un incendie, de la foudre, d'un dégât d'eau, d'une modification, d'une installation inadéquate (y compris l'installation par une personne autre qu'un installateur professionnel certifié (Certified PRO Installer) NUHEAT), d'une mauvaise construction de plancher ou tout autre acte ou omission qui n'est pas attribuable à nVent.
3. Aux produits obtenus auprès d'un revendeur non autorisé.
4. Aux produits soumis à des modifications ou altérations non autorisées, directement ou indirectement, par l'installateur, l'utilisateur final ou un tiers.
5. Aux fissures et fractures dans des carreaux ou des coulis résultant d'un mouvement structural ou d'une défaillance structurale, d'une flèche excessive ou d'une autre défaillance du substrat de plancher.

nVent ne pourra en aucun cas être tenue responsable envers toute partie d'une perte de profit, d'une perte d'activité, d'une perte ou d'un dommage au fonds commercial, ou d'une augmentation des coûts ou de tout dommage indirect, spécial, punitif ou immatériel, peu importe la manière dont ils peuvent survenir. Si la garantie est invoquée, contactez le bureau nVent le plus proche et présentez le formulaire d'enregistrement de garantie dûment rempli, le formulaire de mise en service, et la facture d'achat. L'acheteur peut avoir des droits légaux en vertu de la législation nationale applicable régissant la vente de biens de consommation. Ces droits ne sont pas touchés par cette garantie.

AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ : NI NVENT, NI AUCUN DE SES SOCIÉTÉS MÈRES, FILIALES, SOCIÉTÉS AFFILIÉES, OU EMPLOYÉS A UN DROIT DE CONTRÔLE SUR TOUT INSTALLATEUR PROFESSIONNEL CERTIFIÉ (CERTIFIED PRO INSTALLER) NUHEAT. LA CERTIFICATION D'UNE ENTREPRISE EN TANT QU'INSTALLATEUR PROFESSIONNEL CERTIFIÉ (CERTIFIED PRO INSTALLER) NUHEAT INDIQUE SEULEMENT QUE CETTE ENTREPRISE A DÉMONTRÉ UN CERTAIN NIVEAU DE COMPÉTENCE EN INSTALLATION DES PRODUITS NUHEAT ÉNUMÉRÉS CI-DESSUS, GRÂCE À DE LA FORMATION, DES PERFORMANCES PASSÉES, ET/OU DE BONNE PRATIQUES DE FABRICATION. AU-DELÀ DE LA CONFIRMATION DE CE NIVEAU DE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE, NVENT NE PREND AUCUNE AUTRE MESURE POUR ÉVALUER L'APTITUDE D'UNE ENTREPRISE OU DE SES EMPLOYÉS OU ENTREPRENEURS À EFFECTUER DES SERVICES À DOMICILE, AU BUREAU OU DANS L'INSTALLATION. NVENT NE FAIT AUCUNE PRÉTENTION OU REPRÉSENTATION CONCERNANT LES CAPACITÉS, LE SAVOIR-FAIRE, LA COMPÉTENCE, OU LA CONVENANCE DES EMPLOYÉS OU DES ENTREPRENEURS INDIVIDUELS DE N'IMPORTE QUELLE ENTREPRISE CERTIFIÉE. CHAQUE ENTREPRISE PORTE SON PROPRE JUGEMENT INDÉPENDANT DE SES EMPLOYÉS ET ENTREPRENEURS POUR ACHEVER LE TRAVAIL SELON LES ATTENTES DE CE PROGRAMME, SANS LA PARTICIPATION OU LA SURVEILLANCE DE NVENT. DE MÊME, NVENT NE SOUTIENT ET NE RECOMMANDE AUCUN INSTALLATEUR PROFESSIONNEL CERTIFIÉ (CERTIFIED PRO INSTALLER) PARTICULIER PLUTÔT QU'UN AUTRE; LA DÉCISION DE L'INSTALLATEUR PROFESSIONNEL CERTIFIÉ (CERTIFIED PRO INSTALLER) RELÈVE DE L'UTILISATEUR FINAL OU DE L'ACHETEUR. NVENT DÉCLINE EXPRESSÉMENT TOUTE RESPONSABILITÉ ENVERS TOUTE PARTIE, PERSONNE OU ENTITÉ, Y COMPRIS LES TIERS, POUR LES ACTIONS ET OMISSIONS DE PERSONNES, D'AGENTS, OU D'UNE ENTREPRISE CERTIFIÉE DANS L'INSTALLATION DE PRODUITS NVENT, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES PRODUITS COUVERTS PAR CETTE GARANTIE.

Amérique du Nord

Téléphone : 1.800.778.9276
 Télécopieur : 1.604.529.4404
 res.customercare@nvent.com



nVent.com/NUHEAT

Notre puissant portefeuille de marques :

CADDY ERICO HOFFMAN RAYCHEM SCHROFF TRACER